



2018/493



I-2018-14



2018-62



AJUNTAMENT DE CAMBRILS



## 28 PRIX DE PHOTOGRAPHIE "VILA DE CAMBRILS"

Organisé par Agrupació Fotogràfica Cambrils

### CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION:

1. Le 28 Prix de photographie "Vila de Cambrils" est ouvert à tous les photographes du monde entier, sauf ceux qui sont impliqués avec le jury. Ils ne peuvent pas être refusés œuvres et / ou auteurs qu'ils respectent ces règles.
2. Les œuvres sélectionnées dans 28 Prix de Photographie "Vila de Cambrils" seront pris en compte pour obtenir distinctions FIAP, CEF et FCF.
3. Tous les participants recevront un lien par telecharger les œuvres primées et sélectionnées avec la plus haute qualité. Participer signifie que les auteurs autorisent la reproduction de leurs œuvres à des fins de diffusion du Prix de Photographie "Vila de Cambrils" et la photographie en général, sans limites des systèmes, des médias ou des pays ou de paiement des droits. Les participants sont entièrement responsables des droits de tiers et toute réclamation pour les redevances de leurs œuvres.
4. Les décisions du jury sont finales.
5. Prendre part dans les 28 Prix de Photographie "Vila de Cambrils" suppose l'acceptation pleine et entière de ces règles.
7. Avec le seul fait de soumettre ses images ou des fichiers à un salon sous Patronage FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection que les images présentées puissent être vérifiées par la FIAP afin d'établir si elles correspondent à la réglementation et définitions de la FIAP. Même si le participant n'est pas un membre de la FIAP, la FIAP va utiliser tous les moyens à sa disposition pour ce contrôle. Tout refus de coopérer avec la FIAP ou tout refus de soumettre les fichiers originaux «capturés» par votre appareil photo, ou à défaut de fournir des preuves suffisantes, l'auteur sera sanctionné par la FIAP. En cas de sanctions, suite au non respect de la réglementation de la FIAP, le nom de l'auteur, sera publié sous une forme pratique afin d'informer les violations des règles. Il est recommandé de laisser les données EXIF originaux lors de l'envoi des fichiers afin de faciliter les enquêtes éventuelles.

### SECTIONS:

- A. - Libre, en monochrome. (\*)

B. - Libre, en couleur.

C. - Portrait, en monochrome ou en couleur. (\*\*)

D. - Voyage en monochrome ou en couleur (\*\*\*)

## **PARTICIPATION:**

1. La participation est exclusivement en format numérique à travers le web <http://www.afCambrils.com>

2. Sur le même site, vous devez remplir le formulaire d'inscription en suivant les instructions.

3. Vous pouvez soumettre jusqu'à quatre œuvres par section. Vous ne pouvez pas soumettre la même photo dans plus d'une section.

4. Les images sont au format JPG. La dimension maximale sera de 2500 pixels sur le côté le plus long avec une résolution de 300 dpi. Chaque fichier aura une taille minimum de 1,5 Mb et un maximum de 2 Mb.

5. Les frais d'inscription seront les suivants:

- Une section: 15 €
- Deux sections: 20 €
- Trois sections: 25 €
- Quatre sections: 30 €

Le paiement des frais d'inscription sera faite exclusivement par PayPal à travers le web <http://www.afCambrils.com> une fois rempli le formulaire et avant le chargement des images.

6. Les auteurs qui ne remplissent pas toutes les conditions de participation et / ou n'ont pas payé les frais d'inscription ne verront pas leurs œuvres acceptées.

7. Tous les doutes, questions, suggestions, etc. seront dirigés vers:

Responsable des compétitions de la "Agrupació Fotogràfica Cambrils"

mailto: PremiVC@afCambrils.com

## **PRIX:**

**Pour chaque section:**

1 médaille d'or FIAP

1 médaille d'argent FIAP  
1 médaille de bronze FIAP

1 Médaille d'or CEF  
1 médaille d'argent CEF  
1 médaille de bronze CEF  
1 Médaille d'or FCF  
1 médaille d'argent FCF  
1 médaille de bronze FCF  
6 mentions honorables FIAP  
24 mentions honorables CEF

Un auteur ne peut gagner qu'un seul prix.

#### **PRIX D'HONNEUR "Vila de Cambrils"**

€ 1.000 plus insigne spécial FIAP (PIN BLEU) pour le meilleur auteur du salon (auteur avec plusieurs œuvres acceptées dans les quatre sections ou plus de points)

#### **JURY:**

- Raimon Moreno Hidalgo MFCE, JOFCE, HonFCE, ACEF, AFIAP, EsFIAP
- Luis Salguero
- Pilar Gonzalvo

#### **CALENDRIER:**

- Réception, jusqu'à: 19/10/2018
- Réunion du jury: du 26 au 28 Octobre 2018
- Notification par courrier électronique et publication sur le Web: 10 Novembre 2018

- Cérémonie publique et l'ouverture de l'exposition le 25 novembre à 12 heures à la Maison de Ville de Cambrils
- Expositions: du 25 novembre 2018, au 28 Janvier 2019
- Envoi des prix, et des catalogues: après la cérémonie de remise des prix, et l'ouverture de l'exposition..

Cambrils, Février 2018.

### **(\*) Définition monochrome**

(Cette définition remplace le Document 223 et l'INFO 1991/12.)

Une œuvre noir-blanc allant du gris très foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris.

Une œuvre noir-blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir-blanc; une telle œuvre peut être reproduite en noir et blanc dans le catalogue d'un salon sous Patronage FIAP.

Par contre une œuvre noir-blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur devient une œuvre couleur (polychrome) devant figurer dans la catégorie couleur; une telle œuvre nécessite la reproduction en couleur dans le catalogue d'un salon sous Patronage FIAP.

### **(\*\*) Définition portrait**

Une photographie d'une personne ou des personnes qui peut aller d'une étude de tête à la longueur totale du corps. Cette section comprend des photographies francs et des portraits formels.

### **(\*\*\*) Définition voyage**

La photo de voyage doit exprimer le sentiment d'un temps et d'un lieu, dépeignant un pays, son peuple ou une culture dans son état naturel, et n'a pas de limites géographiques. Les gros plans qui perdent leur identité, les plans de modèles à l'étude ou les manipulations photographiques qui déforment la véritable situation ou modifient le contenu de l'image sont inacceptables dans les concours de voyage. Ne déplacez pas d'éléments graphiques, clonez, ajoutez, supprimez, changez de place ou combinez. La manipulation ou la modification n'est pas autorisée, sauf pour l'encadrement, la coupe, la correction de l'éclairage, la mise au point et la restauration de la couleur de l'image originale. Tout arrangement doit sembler naturel.